

Paris, le 28 mai 2020

## L'édition 2020 du salon de l'AMIF est officiellement reportée à 2021

L'édition 2020 du salon de l'AMIF ne peut malheureusement pas avoir lieu.

Dans le contexte pandémique que nous subissons depuis plus de 3 mois et compte tenu des incertitudes qui pèsent sur l'évolution de la situation sanitaire, l'association a constaté, en toute responsabilité, l'impossibilité d'organiser son édition 2020 aux dates prévues.

Au-delà des raisons réglementaires liées à la prorogation de l'état d'urgence jusqu'à la mi-juillet, il était impossible de réunir les 20 000 visiteurs annuels de notre salon en toute sécurité.

Ce constat est un véritable crève-cœur pour les équipes, nos partenaires économiques et institutionnels, et notre organisateur PG Promotion avec qui nous travaillons depuis près de 6 mois à la préparation de cet événement.

Si le COVID-19 a eu raison de notre salon 2020, l'AMIF se projette d'ores et déjà vers le salon 2021 et compte bien conserver son dynamisme et sa créativité pour la prochaine édition qui s'appuiera sur le travail réalisé cette année.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous les 9 et 10 juin 2021 à Villepinte pour un salon profondément renouvelé, qui prendra en compte les enseignements de la période que nous traversons. Un salon qui plus que jamais favorisera les rencontres, la convivialité, le partage et le retour d'expériences, la diffusion d'informations utiles et les échanges avec les milieux institutionnels et les acteurs économiques.

La crise que nous traversons nous contraint à inventer tous les jours des solutions afin de répondre aux problématiques nouvelles que nous rencontrons.

Aussi en 2020 l'AMIF proposera de nouveaux formats pour accompagner ses communes membres et de mettre en valeur ses partenaires *via* un dispositif innovant et ambitieux :

- Le cycle de webinaires « les maires face au COVID-19 » abordant tous les aspects de la gestion de crise COVID-19 est prolongé (exemples de sujets abordés : droit électoral et gouvernance des conseils municipaux et EPCI ; action sociale ; logement ; urbanisme et aménagement ; marchés publics ; finances et fiscalités locales ; sport ; éducation...);
- Une série d'ateliers « début de mandat » sera mis en place au lendemain de l'installation de l'ensemble des conseils municipaux ;

- Un cycle de rencontres médiatisées entre des maires et de grandes personnalités sur la « résilience face à la crise » est initié, et des débats audiovisuels seront organisés chaque mois avec des maires sur des grands sujets de société ;
- Des temps d'échanges digitaux et innovants seront organisés afin de favoriser la relance économique avec l'organisation d'un « speedmeeting » en ligne permettant des rencontres entre les nouveaux maires et les entreprises proposant des expérimentations dans une perspective de développement durable ;
- Un temps fort digital sera organisé avec comme ambition les états généraux de la relance économique en Ile-de-France ;
- La mise en valeur des solutions apportées par les entreprises membres de l'AMIF Partenaires via des matinales et des guides pratiques à destination des maires ;
- Et encore de nombreuses initiatives à venir...

**Contact presse** : Graziella Riou – [griou@amif.asso.fr](mailto:griou@amif.asso.fr) – 06 14 42 25 70